

La Division des recherches piscicoles poursuit des relevés biologiques dans la plupart des grands lacs de la province et dans bien d'autres étendues et cours d'eau plus petits, afin d'obtenir les renseignements qu'exige l'expansion des programmes et des méthodes de gestion des pêcheries. Le programme actuel vise à déterminer la productivité des étendues d'eau; à recueillir des renseignements sur l'abondance du poisson et les rapports entre espèces; à étudier l'écologie et à évaluer les facteurs susceptibles d'influer sur l'habitat du poisson; à développer des méthodes pour obtenir une prise maximale de populations de poissons sans porter préjudice à la production continue; et à mettre au point des méthodes susceptibles de faciliter le rétablissement et le repeuplement de petites étendues d'eau. Des relevés limnologiques permanents se poursuivent dans les lacs en bordure de la route du Lac la Ronge, le long de la route 106, dans le delta de la rivière Saskatchewan et dans les lacs Jackfish, Murray, Vert et à la Tortue. Un recensement à long terme des prises se poursuit actuellement sur le Lac la Ronge et des études ont été faites afin de vérifier la survivance du jeune brochet du Nord.

Dans le nord de la Saskatchewan, des installations de frai sont établies afin de recueillir les œufs de la truite des lacs, du poisson blanc, du brochet du Nord, du doré et de l'omble arctique. Ceux-ci ainsi que les œufs de la truite arc-en-ciel et de la truite de ruisseau de l'Est reçus des États-Unis, en plus des œufs de l'omble alpin de France, ont été incubés et éclos à la piscifaculture de Fort-Qu'Appelle. Des millions d'alevins sont déversés dans plusieurs étendues d'eau de la province.

Pêche sportive.—La Saskatchewan compte quelques-uns des cours d'eau les plus propices à la pêche sportive au Canada. Il s'y est vendu 101,480 permis de pêche en 1965. Pour répondre à la demande, 141 étendues d'eau ont fait l'objet d'études pendant l'année. Étant donné les rigueurs de l'hiver, neuf d'entre elles, ont été refusées parce qu'elles ne renferment pas suffisamment d'oxygène pour assurer la survie du poisson durant la saison froide.

Le programme expérimental de repeuplement des lacs, entrepris au voisinage de la route menant au lac Churchill, s'est poursuivi par la mise en essai de produits toxiques de faible teneur. Il a comporté le déversement de truites arc-en-ciel, de truites mouchetées, de wendigos, d'ombles arctiques et de sockeye dans des lacs déjà réaménagés. Les prises élevées de ces espèces démontrent amplement qu'une telle activité ouvre des horizons nouveaux aux pêcheurs à la ligne de la province. Parmi les prises records de la campagne de pêche sportive, on note une truite grise de 43 livres capturée dans le lac Little Bear (route 106), un brochet du Nord de 30 livres pris dans la rivière Grease (lac Athabasca), un doré de 10 livres 11 onces, provenant du lac Chitek, une truite arc-en-ciel de 10 livres 9 onces, tirée des eaux du lac Piprell, et un omble arctique de 4 livres 4 onces, pêché à la rivière Fond-du-Lac.

Alberta.—L'administration de la pêche commerciale et sportive relève de la Division de la pêche et de la faune, du ministère des Terres et Forêts, en vertu de la loi sur les pêcheries du Canada et de la loi de l'Alberta dite *Fishery Act*. Pour l'année terminée le 31 mars 1966, la prise commerciale, tirée des étendues d'eau douce de la province (superficie: 6,485 milles carrés), s'est établie à 8,894,225 livres, d'une valeur au débarquement de \$720,886 et d'une valeur marchande de \$1,188,319. Le poisson blanc du lac, l'espèce commerciale la plus importante, a répondu pour 49 p. 100 de la valeur marchande globale, mais seulement pour 21 p. 100 des apports globaux. La prise de tullibee, espèce utilisée surtout pour l'alimentation des animaux, a baissé de 50 p. 100 par rapport à l'année précédente, mais elle demeure au deuxième rang sous l'aspect de la valeur marchande. Suivent, dans l'ordre, le doré, le brochet, la perche, la lote, la truite et la carpe. Sur la prise globale, les marchés à l'extérieur de la province ont absorbé 1,842,854 livres, dont 1,672,745 livres exportées aux États-Unis.

Pêche sportive.—Le chiffre des permis de pêche à la ligne, établi à 125,000 pour l'année terminée le 31 mars 1966, est passé à 133,092 en 1966-1967. La piscifaculture à Calgary et la station d'élevage à Raven ont produit 3,895,600 sujets (truites et sockeye)